



**MINISTRE  
DE LA FAMILLE  
ET DES SOLIDARITES,**  
*en charge de l'égalité des chances*

Papeete, le 24 novembre 2018

## **QUESTION ECRITE DU GROUPE TAVINI HUIRAATIRAA**

**MME ELIANE TEVAHITUA**

**Objet :** Les travaux de construction à proximité immédiate de l'école primaire Ohiteitei sise à Taravao

Madame la représentante, Ia Orana.

Permettez-moi de répondre à votre question écrite concernant les travaux d'agrandissement de l'Institut d'insertion médico-éducatif (IIME) qui ont occasionné des nuisances à l'école primaire Ohiteitei de Taravao.

Le 03 octobre dernier, le Maire a saisi officiellement le ministère des plaintes des parents d'élèves et des enseignants des quatre classes de CM2 souffrant du bruit et de la poussière générés par les travaux. Ayant été moi-même directrice d'école, je ne suis pas restée insensible à la question de sécurité et de confort des élèves ainsi qu'à l'inquiétude de leurs parents.

Durant le week - end qui a précédé la mobilisation des parents d'élèves, prévenue des désagréments occasionnés par ces travaux, j'étais d'ores et déjà en relation avec la Direction Générale des Enseignements et le directeur de l'IIME. Nous tentions dès ce moment-là de trouver des solutions.

Très rapidement, une réunion était organisée par le maire avec la directrice d'école, l'architecte, le chef de chantier de l'entreprise Fiumarella et le directeur de l'IIME. La possibilité de fournir des climatiseurs pour équiper les classes concernées afin de les isoler du bruit et de protéger les élèves de la poussière était alors envisagée, mais elle n'a pas été retenue. S'agissant de la grue, un rapport de vérification d'un expert agréé était demandé. Ce rapport examiné par le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé nous a rassuré : la charge située à l'extrémité de la grue ne survole jamais ni les classes de l'école ni les bâtiments existant de l'IIME. Un système de blocage ne le permet pas. L'architecte et le chef de chantier ont également été saisis pour installer la palissade entre l'école et l'IIME au plus tôt quand bien même nous savions que cela n'apporterait pas d'amélioration substantielle.

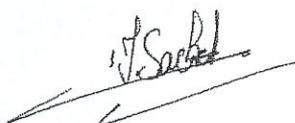
Si les parents d'élèves, lors d'une seconde réunion, avaient exprimé le vœu que tout soit mis en œuvre pour permettre aux élèves de rester dans leur école dans les meilleures conditions, solutions que nous aurions nous aussi préférées, la possibilité du transfert des 4 classes à Pueu avait également été envisagée.

Il avait aussi été question de travailler de nuit. Cette possibilité a été écartée, à cause des nuisances sonores de nuit pour tout le quartier et en particulier pour le Fare Matahiapo mitoyen de l'IIME et le service de soins palliatifs de l'hôpital, situé à proximité.

Dès la demande de permis de construire, toutes les dispositions ont été prises pour que ce chantier se déroule en toute sécurité pour les élèves et pour les enseignants de l'école Ohiteitei et de l'IIME. Les travaux d'envergure génèrent forcément des nuisances, elles ont été autant que possible réduites. Et cependant, comme vous le savez, le Maire et moi avons convenu qu'il était préférable, pour rassurer les parents, de déménager les élèves à l'école de Pueu.

Nous le savons tous, ces travaux d'extension de l'IIME sont indispensables pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes fragiles souffrant de handicap. A ce jour, la grue a été levée, la toiture a été posée presque entièrement, les travaux de finition s'achèveront en avril, et l'aménagement du parking aura lieu durant les vacances d'avril.

Madame la représentante, espérant vous avoir rassurée sur notre mobilisation pour la sécurité de nos enfants, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.



Isabelle SACHET

